FRANCE ASSUREURS
FAIRE AVANCER LA SOCIÉTÉ EN CONFIANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 octobre 2026

Violences urbaines : les assureurs se mobilisent pour accompagner leurs assurés et accélérer l'indemnisation

- **Les assureurs sont pleinement mobilisés pour accompagner les particuliers, les commerçants, les entreprises et les collectivités territoriales dont les biens ont été endommagés ou détruits.**
- **La cellule de crise de France Assureurs agit en lien étroit avec les pouvoirs publics dans les territoires concernés.**
- **Les assureurs s'engagent à :**
  - **porter à 30 jours le délai de déclaration de sinistre, généralement fixé à 5 jours ouvrés dans les contrats d'assurance ;**
  - **accélérer l'indemnisation, en lien étroit avec les cabinets d'expertise, afin d'organiser rapidement les visites et de traiter en priorité les situations les plus sensibles ;**
  - **faciliter le versement d'acomptes pour faire face aux situations les plus difficiles.**

Le 17 octobre 2026, plusieurs villes françaises ont connu des violences urbaines et des pillages. France Assureurs et ses membres expriment leur soutien à toutes les personnes touchées par ces violences.

Les assureurs sont pleinement mobilisés pour accompagner les particuliers, les commerçants, les entreprises et les collectivités territoriales dont les biens ont été endommagés. La cellule de crise de France Assureurs agit en lien étroit avec les pouvoirs publics dans les territoires concernés.

La Fédération recommande à chaque assuré d'effectuer rapidement un dépôt de plainte puis une déclaration de sinistre. Cette dernière peut être effectuée par l'ensemble des moyens de contact mis à disposition par son assureur (courrier postal, email, téléphone, sms, etc.).

Dans ces circonstances exceptionnelles, les assureurs s'engagent à :

- porter à 30 jours le délai de déclaration de sinistre, généralement fixé à 5 jours dans les contrats d'assurance ;
- accélérer l'indemnisation, en lien étroit avec les cabinets d'expertise, afin d'organiser rapidement les visites et de traiter en priorité les situations les plus sensibles ;
- faciliter le versement d'acomptes pour faire face aux situations les plus difficiles.

Pour plus d'informations sur les garanties et les couvertures : https://www.franceassureurs.fr/lassurance-protege-finance-et-emploie/lassurance-protege/les-demarches-en-cas-de-sinistre/indemnisation-degats-materiels-provoques-violences-urbaines/

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris | Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Florence Lustman, présidente de France Assureurs, déclare : *« Les violences urbaines qui ont eu lieu dans notre pays le 17 octobre dernier affectent profondément nos concitoyens. Au nom de l'ensemble des assureurs, je tiens à exprimer notre solidarité et notre soutien à toutes les personnes qui subissent les conséquences de ces événements d'une violence exceptionnelle. Les assureurs sont pleinement mobilisés pour accompagner leurs assurés et leur apporter des réponses concrètes. Les mesures annoncées aujourd'hui témoignent de l'engagement collectif de la profession pour simplifier et accélérer l'indemnisation. »*

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.
L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.
« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.
France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse France Assureurs
Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 76 52 26 55

Fanny Eliot
f.eliot@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

LinkedIn : FranceAssureurs